Triumph Stag Club Switzerland
Secrétariat: Daniel Ammann, Grubenstrasse 35a, 6315 Oberägeri
sekretariat@triumph-stag.ch
www.triumph-stag.ch

Formulaire d'adhésion

Données personnelles

Prénom		Nom	
Adresse			
NPA Lieu			
Tél. fixe privé		Mobile	
Tél. en journée		Courriel	

Données du véhicule

Immatriculation		Couleur carrosserie		Code PAINT	
No châssis / COMM Nº		Couleur Sellerie		Code TRIM	
Date de 1ère mise en circu-lation		Les codes PAINT/TRIM et COMM Nº se trouvent sur la plaquette au bas de l'embrasure de la porte conducteur			

Modèle d'affiliation

☐ Actif avec Club News en cahier (CHF 150.-/an)	☐ Actif avec Club News à télécharger (CHF 125.-/an)	☐ Passif (CHF 100.-/an)	☐ Donateur

Les nouveaux membres actifs ne paient pas de cotisations lors de leur première année de sociétariat.

Les droits et obligations liés à l'adhésion sont définis dans les statuts du Triumph Stag Club Switzerland (TSCS). La signature de la demande d'adhésion implique l'acceptation des dispositions du TSCS en matière de protection des données (LPD, RGPD*), conformément à la loi fédérale sur la protection des données. Les statuts et la déclaration de confidentialité du TSCS sont en ligne: https://www.triumph-stag.ch/index.php/fr/notre-club/statuts, resp. https://www.triumph-stag.ch/index.php/fr/accueil/8-fr/99-declaration-de-protection-des-donnees, ou disponibles auprès de notre secrétariat. Les nouveaux membres (inscrits au Club depuis moins de 2 ans) doivent s'acquitter d'un dépôt de CHF 200.- lors de leur première commande de pièces détachées. Le remboursement de ce dépôt intervient sur demande du membre au plus tôt après 2 ans, au plus tard après 3 ans de sociétariat et sans intérêt rémunératoire.

Lieu

Date

Signature X

Le formulaire complété est à envoyer à:

Triumph Stag Club Switzerland
Secrétariat
Daniel Ammann
Grubenstrasse 35a
6315 Oberägeri

* LPD : Loi sur la Protection des Données.
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données.